



TPE : la note synthétique

Voici quelques indications pour vous aider à rédiger la note synthétique.

■ En **2 pages maximum** (recto-verso), la note synthétique doit donner un résumé précis du travail réalisé au fil des semaines.

Chaque élève du groupe fournit **SA propre note synthétique** qui est totalement personnelle : c'est cette note qui permettra en partie aux examinateurs de différencier le travail de chaque élève du groupe.

Cette courte synthèse doit être réalisée au **traitement de texte**

Elle doit comporter en **en-tête** :

- ♣ Le nom du candidat (en gras par exemple), les noms des partenaires de l'équipe
- ♣ La série

et doit être réalisée le plus possible à la première personne : j'ai choisi, j'ai cherché, je n'ai pas trouvé,...vous pouvez bien sûr utiliser le « nous ».

Elle rappelle brièvement la démarche suivie et fait le bilan du travail effectué : motivation pour le sujet, intérêt de la démarche, apport personnel du TPE...

Ce travail doit présenter **un plan** (rappeler notamment la problématique), être clairement écrit et porter un regard critique de l'élève sur un travail collectif, mentionner les points positifs et négatifs du TPE...

■ Exemple de plan possible :

- Thème, sujet et disciplines concernées
- Problématique
- Raisons du choix du sujet et celui de la production
 - ♣ Comment vous êtes vous impliqué par rapport au choix du sujet (l'avez vous choisi personnellement, vous êtes vous rallié aux autres, vous a-t-il été imposé par le groupe, l'avez-vous choisi ensemble....) ?
 - ♣ Quelles ont été les raisons de votre choix ?
 - ♣ Comment vous êtes vous impliqué par rapport à la recherche et à l'exploitation de documents (Où avez vous cherché personnellement ? Sur quel support ? Comment ? Qu'en avez vous tiré ?
 - ♣ Comment vous êtes vous impliqué par rapport à la production finale : Quel a été votre apport ? Qu'avez vous réalisé personnellement ? Quelles idées avez vous personnellement apporté ?
- Etapes de la démarche
 - ♣ Objectifs visés
 - ♣ Construction (changement de direction, redéfinition de la problématique,...)
 - ♣ Méthode, moyens mis en œuvre
 - ♣ Outils de travail
 - ♣ Résultats obtenus

■ Bilan personnel

- ♣ Temps consacré aux TPE
- ♣ Implication et rôle dans le groupe
- ♣ Difficultés rencontrées et les solutions apportées
- ♣ Etude critique de la démarche utilisée
- ♣ Intérêts des TPE
- ♣ Les acquis sur le plan des méthodes
- ♣ Les acquis disciplinaires et autres que disciplinaires.

■ Conclusion : elle doit être brève et concise.

- ♣ Faire apparaître un résumé sur le fond du sujet étudié, en mettant en évidence la bidisciplinarité.
- ♣ Donner une conclusion personnelle, une réponse personnelle à la problématique formulée.

■ Fiche bibliographique à joindre rédigée selon les normes (voir la fiche « pour présenter une bibliographie ») et qui ne contient que les références utilisées pour la production finale.